

ÉDITORIAL POUR LA NEWSLETTER INTERNATIONAL DU CNB

La Commission des affaires européennes et internationales du CNB est présidée depuis le mois de janvier dernier par Bertrand Debosque, ancien bâtonnier de Lille. Cette commission remplit un rôle essentiel.

En premier lieu, elle assure la liaison constante avec le CCBE, le Conseil des barreaux européens, en liaison avec la DBF (Délégation des Barreaux de France) installée à Bruxelles. Maintenir notre identité d'avocats indépendants, protecteurs des secrets de nos clients et maîtres de notre régulation déontologique, voilà le combat mené jour après jour contre les intégristes de la libre-concurrence, qui voudraient nous ravalier au rang de simples marchands de droit.

Ensuite, la Commission a le souci d'approfondir avec chacun des continents des relations solides et durables qui nous permettent de promouvoir notre éthique professionnelle, notre compétence et les fondements du droit romano-germanique, notre droit.

J'ai le plus grand désir, et le bâtonnier Bertrand Debosque avec moi, d'accueillir de jeunes avocats venus de la francophonie qui souhaiteraient séjourner quelque temps en France pour se familiariser avec notre formation, notre déontologie et notre pratique professionnelle. Nous ne pouvons pas nous plaindre, en effet, que le français recule dans le monde si nous ne faisons pas un minimum d'efforts pour contribuer à son rayonnement. Or, nombre de jeunes femmes et de jeunes gens vivant dans des pays francophones ont le plus grand désir de venir séjourner chez nous sans en avoir les moyens financiers. J'en appelle à tous les avocats de France susceptibles de recevoir chez eux, pendant un mois ou deux, ces candidats à un complément de formation en France. Rien n'est mieux que cet accueil et ce séjour chez l'habitant : c'est l'occasion de créer des liens extrêmement forts. Je suis moi-même prêt à accueillir à la maison ces futurs avocats qui seront plus tard des ambassadeurs de la francophonie.

Enfin, en liaison avec la Commission libertés et droits de l'homme, la Commission milite en faveur du respect et des droits de la défense partout dans le monde. En 2008, à Paris, j'avais fait signer par plusieurs dizaines de représentants de barreaux du monde entier une Convention des avocats du monde aux termes de laquelle nous nous engageons tous à nous prêter main forte à chaque fois que l'un ou l'une d'entre nous serait empêché d'exercer son métier ou persécuté pour avoir rempli son devoir.

Nous portons une attention particulière à ces héros de la défense, ici radiés du barreau, ailleurs emprisonnés et jugés. Nous dépêchons sur place tels ou tels d'entre nous qui se tiennent à leurs côtés dans l'épreuve pour les reconforter, pour tenter de troubler la conscience des tyrans qui les accablent et témoigner ensuite aux yeux du monde entier du courage de ces défenseurs de la justice et de l'opprobre de leurs bourreaux.



Je suis donc particulièrement heureux de signer ce premier éditorial en préface à ce bulletin d'information qui vous informera au fil du temps des actions du Conseil national des barreaux et qui fera écho à vos suggestions, vos demandes ou vos critiques.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized representation of the name Christian Charrière-Bournazel.

Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel
Président du Conseil national des barreaux